Section 3.-La Commission Canadienne de Radiodiffusion.*

Au cours de 1935, la troisième année de son établissement, la Commission canadienne de Radiodiffusion a élargi et amélioré son service d'émissions établi en 1933. La durée des irradiations quotidiennes a été considérablement prolongée, le champ de radiodiffusion dans plusieurs régions du pays a été élargi par l'addition de nouvelles stations aux réseaux de la Commission et le service a été étendu, spécialement par l'émission quotidienne de programmes provenant de la Grande-Bretagne. La durée des émissions des réseaux a été augmentée de 4½ à 6 heures par jour sur semaine et à 9 heures le dimanche. Tenant compte de la différence entre les différentes zones d'heure, cette augmentation signifie que Radio-Etat fonctionne continuellement depuis 5.30 de l'après-midi dans l'Est, jusqu'à 1.30 de l'avant-midi sur la côte du Pacifique, heure normale de l'Est. Une partie des émissions se font sur le réseau entier, de l'Atlantique au Pacifique, et le reste sur les réseaux régionaux. Le système de liaison par fil de la Commission s'étend de Sydney, N.-E. jusqu'à Vancouver. Il est lié par 58 stations dont 3 à ondes courtes; les autres stations sont du type régulier. Vingt-huit d'entre elles sont des stations fondamentales qui sont exploitées par la Commission elle-même ou des stations commerciales dont la Commission achète des heures d'émission pour l'irradiation de ses programmes. Les autres stations ont le privilège d'utiliser les programmes de la Commission quand ceci leur est convenable et elles en profitent quand leurs heures d'émission ne sont pas prises par des programmes commerciaux. La Commission possède actuellement des stations à Chicoutimi, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Windsor et Vancouver.

Un développement important au cours de l'année a consisté à combler graduellement les lacunes du champ d'irradiation. Une grande partie du sud-ouest de l'Ontario, qui ne pouvait auparavant capter les émissions de la Commission, faute de moyens adéquats, peut maintenant les recevoir grâce à une nouvelle station que la Commission possède elle-même à Windsor. Une nouvelle station commerciale à Sudbury dessert une vaste région de l'Ontario septentrional où les émissions de la Commission n'étaient pas captées de façon satisfaisante. Une autre partie de l'Ontario septentrional reçoit le service de la Commission grâce à l'établissement ou à l'amélioration de nouvelles stations à Kirkland Lake et à Timmins. La Commission espérait commencer au cours de l'année la réalisation d'un plan de construction qui aurait compris de nouvelles stations très puissantes à différents endroits, mais elle a dû remettre la chose à plus tard faute de moyens financiers.

Un autre progrès important de la Commission en 1935 a été l'établissement à Ottawa d'une puissante station pour la réception des irradiations sur ondes courtes pour transmettre les programmes d'outre-mer. Auparavant la Commission était obligée de relayer par radiotéléphone les programmes d'outre-mer. La nouvelle station permet une réception directe. Son aménagement, récent perfectionnement de la Canadian Marconi Co., est tel qu'il permet de surmonter les difficultés qui caractérisent d'ordinaire la réception des ondes courtes. L'extinction, un des principaux obstacles à la réception sur ondes courtes, est éliminée par un système d'antennes doubles. Lorsque les programmes d'outre-mer arrivent à cette station durant les heures d'irradiation, ils sont transmis par fil aux studios d'Ottawa et de là envoyés aux différentes stations du réseau à travers le pays. Les programmes reçus en d'autres temps peuvent être reproduits par le procédé magnétique du blattnerphone et retransmis sur les réseaux à l'heure désirée.

^{*} Communiqué par M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de radiodiffusion.